

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 69 (1977)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le centenaire de la loi sur les fabriques

*Par H. P. Tschudi, ancien conseiller fédéral**

1. Genèse et fondements

Il y a trois ans, nous fêtions le centenaire de la constitution fédérale révisée en 1874 et on a relevé alors combien ce texte constituait une loi fondamentale de premier ordre pour un peuple qui parle quatre langues et un pays dont la diversité est si prononcée. Les auteurs de la constitution avaient un but ainsi résumé: «*un droit et une armée*». Le premier fruit de leurs efforts pour obtenir une unification nationale du droit ne se fit pas attendre: c'est la loi fédérale du 23 mars 1877 sur le travail dans les fabriques (loi sur les fabriques). Il n'est pas sans intérêt de constater que le code des obligations, le code civil et surtout le code pénal n'ont été adaptés que bien plus tard. Quelle est donc la cause de la promptitude et du succès qui caractérisèrent alors cette législation protégeant les travailleurs? Plusieurs facteurs furent certes décisifs, mais, plus particulièrement, d'abord la situation choquante et insupportable des ouvriers de fabrique, à laquelle il fallait remédier d'urgence, ensuite les précurseurs qui, dans certains cantons, préparèrent les esprits et le terrain, enfin l'action courageuse et efficace d'hommes politiques décidés.

La voix des écrivains

Le 19^e siècle fut, en Suisse aussi, l'époque de la pauvreté des masses. On a souvent décrit la situation catastrophique de la main-d'œuvre, surtout celle du prolétariat industriel. Aujourd'hui, la littérature et l'histoire nous permettent presque de la mieux connaître que ses contemporains d'il y a cent ans, bien qu'à l'époque chacun eût sous les yeux le spectacle de la misère noire et des conditions sanitaires déplorables dans les fabriques qui s'étaient développées trop rapi-

* Exposé présenté lors de la commémoration du centenaire de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, le 21 octobre 1977, à Berne.